DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS
----°----
ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE
----°----
CANTON
D'AIRE SUR LA LYS
----°----

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ISBERGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du
4 décembre 2023

Date de convocation : le 27 novembre 2023

Votes pour : 13
Vote contre : 0
Abstention : 0

Objet :

Décision modificative budgétaire n°1
Budget 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

Etaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE –M. Laurent DANEL – Mme Stéphanie DELMARE – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Caroline BERROD – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Thierry DISSAUX – M. Gérard CORRIETTE – Mme Claudine LEGRAND –M. Didier MARLES , formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration : Mme Sylviane CARRE – Mme Yvonne BOUCHEZ

Membres excusés : M. Jean-Jacques DUWICQUET – Mme Cathy MORIN

Monsieur Thierry DISSAUX est nommé secrétaire.

****

La séance ouverte,

Considérant qu'il convient de verser une subvention d'équilibre du Budget Principal au budget annexe « Résidence Autonomie » et sur la proposition de son président, le conseil d'administration propose d'apporter les modifications suivantes au budget 2023 :

Fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 65

6562 : Aides - 50 000 €

Chapitre 67

6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion + 50 000 €

Total des dépenses **0 €**

Délibération affichée le 18 DEC. 2023article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique
le 18 DEC. 2023

Le secrétaire de séance,

Thierry DISSAUX

Le Président,

C.C.A.S. Section d'Isberques

David THELLIER